

SECTION internationale anglophone

ADMISSION EN CLASSE DE SECTION ANGLOPHONE

AU LYCEE FRANCO-ALLEMAND

- SECONDE
- PREMIERE

Une réunion d'information se tiendra le samedi 01 fevrierier 2020 à 10h15 lors de la journée portes ouvertes. Les élèves ainsi que leurs parents y sont cordialement invités.

An information meeting will take place on Saturday, 01 February at 10:15 am. A warm invitation is extended to both pupils and parents.

Depuis la rentrée 2005, le Lycée Franco-Allemand de Buc héberge une section anglophone.

La classe de seconde générale s'adresse aux enfants bilingues français-anglais, à l'oral comme à l'écrit, ayant de préférence vécu en pays anglophone.

Les élèves préparent le Baccalauréat Option Internationale (OIB)

Since September 2005, the Lycée Franco-Allemand in Buc has had a class of 10th grade (age15) to follow on from the middle school international section opened in the adjoining Collège Martin Luther King in 1996. The class, which has no more than 30 pupils, is for pupils who are bilingual (French-English) and proficient in both oral and written English. The pupils prepare for the Baccalauréat à Option Internationale (OIB).

L'apprentissage de l'allemand est obligatoire en LVB, soit en groupe grand débutant, soit en groupe intermédiaire.

German is obligatory: beginner or intermediate levels available.

Les programmes suivis sont les programmes nationaux français avec l'option internationale britannique en langue et littérature et histoire-géographie en langue anglaise.

L'accès à la classe de seconde et de première internationale est soumis à la réussite à un examen d'entrée qui peut être passé à distance si vous résidez à l'étranger.

The curriculum is the national one with the international option (7 hours of English language and literature and 4 hours of history and geography in English).

Access to the international classes depends on results at the entrance test. Distance tests possible for candidates residing abroad.

SECTION internationale anglophone

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront reçues du **02 décembre 2019 au 05 février 2020 inclus**.

Enrolment for the entrance tests is from 2nd December - 05th February (at the latest)

(AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ pour les candidats scolarisés en France ; pour ceux scolarisés à l'étranger, prendre contact avec l'établissement en cas de situation particulière).

Les épreuves auront lieu sur site le :

The test on site take place:

mercredi 26 février 2020 et jeudi 27 février 2020 : Ecrit et oral d'anglais

February 26th and February 27th: English written and oral

	Écrits	Oral
2SIA	Une épreuve d'anglais : 1h30 <i>English Written</i> Une épreuve d'histoire-géographie : 1h (analyse et compréhension de textes) <i>Analysis and comprehension of a text</i>	Une épreuve d'anglais pouvant porter sur plusieurs domaines de connaissances générales. <i>English Oral: questions may concern several areas of general knowledge.</i>
1SIA	Une épreuve d'anglais : 1h30 <i>English Written</i> Une épreuve d'histoire-géographie : 1h (analyse et compréhension de textes) <i>Analysis and comprehension of a text</i>	Une épreuve d'anglais pouvant porter sur plusieurs domaines de connaissances générales. <i>English Oral: questions may concern several areas of general knowledge.</i>

Pour les candidats scolarisés dans un établissement particulier (hors Education Nationale, privé hors-contrat...) des épreuves supplémentaires en français peuvent être requises. Prendre contact avec le LFA pour plus d'informations.

Candidates attending schools which are outside of the French public-system, additional tests in French may be required (Contact the LFA administration for additional information.)

Les inscriptions à ces examens deviennent effectives à la réception, par le secrétariat des élèves du lycée, des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription complétée,
- Accusé de réception (que nous vous retournerons complété et daté)
- Trois enveloppes affranchies **format A5**, libellées à vos nom et adresse pour l'envoi de l'accusé de réception, de la convocation, puis de la réponse donnée à la demande d'admission,
- Photocopie OBLIGATOIRE de la pièce d'identité
- Photocopie des bulletins des deux dernières années + 1^{er} trimestre de l'année en cours,
- 25 euros frais de dossier à l'ordre de l'agent comptable du LFA

Presence at the entrance exams will be subject to confirmation of receipt of the following documents by the "secrétariat des élèves":

- *application form duly completed*
- *« Accusé de reception » (which will be completed and dated by us and returned to you)*
- *Three stamped addressed envelopes (22x15cm) addressed in your name to be used for the return of the 'accusé de reception', the convocation for testing and the official result.*
- *Photocopy of passport or identity card of the pupil*
- *Photocopy of school reports for the last two years of study and the term of this year.*
- *testing fees: 25 euros made out to the order of 'l'agent comptable du LFA'.*

Demande d'inscription aux examens d'entrée
du Lycée Franco-Allemand
SECTION ANGLOPHONE

SECTION internationale anglophone

Session 2020

A COMPLETER LISIBLEMENT SVP – MERCI

Please- write legibly

S.I.A.

SECONDE SIA

PREMIERE SIA

Elève :

Nom/Name :Prénoms/First Name :Sexe : F M

Né(e)/born le : A :

INE (obligatoire inscrit sur le certificat de scolarité) :

Nationalité/ Nationality :

Scolarité / (previous school(s))

Années scolaires/ school years :

2017-2018: Classe/Class : Nom de l'Établissement/School Name :Ville/City.....

2018-2019: Classe/Class : Nom de l'Établissement/School Name: Ville/City.....

2019-2020: Classe/Class : Nom de l'Établissement/School Name: Ville/City.....

Séjours en pays anglophones (Time spent in English-speaking countries)

.....

.....

Langues étrangères pratiquées/foreign languages :

LV1 : LV2 : LV3 : Autre :

Nombre d'années suivies en enseignement de l'allemand/Number of years of German instruction:.....

L'apprentissage de l'allemand est obligatoire tout au long de la scolarité au LFA : grand débutant ou LV2

German is obligatory: beginner or intermediate levels available.

Information concernant les données personnelles collectées :

Ces données à caractère personnel sont collectées de façon réglementaire dans le cadre des missions de service public du lycée. Elles seront utilisées pour renseigner et compléter la « Base de données élèves » et archivées dans le dossier scolaire de l'élève, uniquement consultable par les personnels administratifs et pédagogiques de l'établissement.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification en adressant un courrier au chef d'établissement, responsable des traitements, à l'adresse suivante : lfa-buc@ac-versailles.fr. Suite à votre demande vous pourrez contacter le DPO académique à l'adresse suivante : dpd@ac-versailles.fr ou par voie postale au 3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles. Si après avoir formulé une demande, vous estimez ne pas avoir obtenu de réponse suffisante ; vous pouvez contacter la CNIL par voie postale à l'adresse suivante : CNIL 3 place de Fontenoy –TSA 80715- 75334 PARIS CEDEX 07

Parents :

Mère: (Mother's name)

Père: (Father's name)

NOM/name, Prénom/First Name :..... NOM/Name, Prénom/First Name:

Nationalité/Nationality: nationalité/nationalité:

Nom et adresse d'expédition des courriers/(Home address)

.....
.....
.....

Tél domicile/home phone : e-mail :

Tél bureau père/father office phone : Tél bureau mère/mother office phone :

Autre e-mail ou n°/other mail :

ATTENTION : JOINDRE L'ACCUSE DE RECEPTION AINSI QUE TOUTES LES PIECES DEMANDEES/ attach 'accusé de réception' as well as other required documents.

Information concernant les données des familles (renseignées ci-dessus) :

Conformément aux dispositions de l'article 371-1 du code civil, l'autorité parentale est en principe exercée conjointement par les père et mères, quelle que soit leur situation (mariés ou non, séparés, divorcés...). Les écoles et établissement scolaire doivent pouvoir entretenir avec les deux parents les relations nécessaires au suivi de la scolarité de leurs enfants. Lorsque l'autorité parentale a été confiée à un tiers par le juge aux affaires familiales, celui-ci dispose de même droits et devoir dans les rapports à l'institution scolaire.

En conséquence, **la fiche de renseignements demandés aux familles en début d'année mentionnera les coordonnées des deux parents.** Lorsque deux adresses sont indiquées, les informations communiquées par courrier le sont aux deux adresses.

En cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone en cours de l'année scolaire, les familles se doivent d'en informer l'établissement le plus rapidement possible afin de pouvoir être contactées si besoin.

En cas de déménagement, une copie d'un justificatif officiel (facture EDF, téléphone ou quittance de loyer) sera demandée.

Date : Signature :

SECTION internationale anglophone

Rue Collin Mamet F – 78530 BUC

Tél : 01.39.07.14.20 Fax : 01.39.07.14.21

e-mail: sectioninternationale.lfa@ac-versailles.fr

Demande d'inscription aux examens d'entrée
en section anglophone
Accusé de réception

S.I.A.

SECONDE SIA

PREMIERE SIA

Le dossier de votre enfant/your child's application,

NOM / NAME: Prénom/First Name :

a bien été enregistré par nos services le/was received by our office :.....

Signature et cachet du secrétariat/ signature and stamp:

Le dossier comprend/ the application includes

- demande d'inscription complétée et signée/completed and signed application form
- accusé réception
- la photocopie du passeport ou carte d'identité/ photocopy of passport
- 3 enveloppes (A5) affranchies à vos noms et adresse/3 self-addressed and stumped envelopes
- photocopie des bulletins scolaires des 2 dernières années
- photocopies of school reports for last two years
- 25 euros de frais de dossier/25 euros testing fees

Il manque/ Incomplete :

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces manquantes avant le/
Please send missing documents before:

Le dossier est complet à la date du/ Application completed:...../...../ 20.....

Vous recevrez la convocation pendant la semaine du 10 février au 15 février 2020.

You will receive the convocation during the week of February 10th – February 15th 2020.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Sincerely.

Le Proviseur
Headmaster